

L'AVENIR

LE 5

LE NUMÉRO 5 CENTIMES



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :
Annonces anglaises..... la ligne à fr.
Françaises..... = 2 :
Chroniques locales..... = 4 :
Les annonces sont reçues au Bureau de l'Administration, 20, Cours de la Liberté, LYON.

ADMINISTRATION & RÉDACTION :
20, Cours de la Liberté, 20
LYON

ABONNEMENTS :
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 51. 101. 20 L.
Pour les autres départ^{ts}.... 61. 121. 24 L.
(Étranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Lire plus loin
LA MANIFESTATION
DES
Ouvriers sans travail de Paris
LA RIXE
Un Commissaire et trois agents
blessés
NOMBREUSES ARRESTATIONS
LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE
sous la République opportuniste
SÉQUESTRATION
LETTRES POLITIQUES
Le Budget

La Chambre des députés vient d'aborder l'examen du budget, et cette étude a été précédée d'une grande déclaration de M. Jules Roche, rapporteur général, qui mérite quelque attention.

Nos lecteurs connaissent le député du Var, conseiller radical de la ville de Paris, collaborateur de M. Clémenceau à la Justice, élu par les démocrates de Draguignan en 1881, puis ayant trouvé son chemin de Damas et n'ayant, depuis la loi dite de Réforme judiciaire, cessé de voter avec Ferry et sa bande.

Le rapporteur général du budget, qui a grande envie d'un portefeuille, a besoin, pour le conquérir, de se faire une majorité. Il s'est souvenu du proverbe : « On ne prend pas les mouches avec du vinaigre », et il a distribué à ses copains en opportuniste une tartine de miel qu'ils ont longuement savourée.

Des applaudissements frénétiques ont accueilli l'orateur, déclarant que la Chambre actuelle ne serait jamais surpassée ni en patriotisme, ni en intelligence, ni en résultats féconds, que la France était absolument prospère, que l'opportunisme était Dieu, et Jules Ferry son prophète!

L'enthousiasme était tel que MM. les ministres, leurs excellences Ferry, Waldeck, Rouvier, se sont précipités pour serrer les mains de l'ex-radical lorsqu'il est descendu de la tribune.

Savez-vous comment M. Roche s'y prend pour constater le bonheur du peuple Français, assez fortuné pour être dirigé suivant les procédés opportunistes? Il compare 1869 et 1884, et il constate que l'on mange à présent plus de chocolat qu'en 1869, que l'on fume plus de cigares qu'on se livre à une consommation générale plus considérable!

Tu manges, donc tu jouis! tel est le raisonnement de M. le rapporteur.

On a prétendu (quelques mauvaises langues, mues par des passions subversives) que l'opportunisme n'était pas capable d'équilibrer son budget. Il faut voir comme le néo-ferryste de la commission du budget le prend de haut avec ces pessimistes.

L'équilibre du budget; mais c'est la chose la plus simple du monde.

Une, deux. Passez muscade! Venez regarder maintenant le budget de M. Roche; si ce n'est pas le roi des équilibres, Laur lui-même ne s'y connaît pas!

Je ne songerai pas à le contester. M. Roche est un merveilleux équilibriste, et

Christophe Colomb faisant tenir un œuf debout sur sa pointe, n'était, à côté de lui, qu'un petit garçon.

Tout le malheur, c'est que l'équilibre existe sur le papier.

Comme projet, comme théorie, c'est fort bien. Les dépenses prévues sont parfaitement réglées; mais les imprévues? Mais le Tonkin? Il ne vous faut pas beaucoup de Tonkins, avec des équilibres pareils? Or, vous en avez partout, des tonkineries; dans tous les pays du globe, il vous faut des millions à engloutir. Quand ce n'est pas en Tunisie, c'est à Madagascar, ou en Egypte, ou dans l'Annam.

Vous devriez être payés pour connaître les tonkiniseries de l'opportunisme, pourtant. Et que devient là-dedans l'équilibre de M. Roche?

C'est à la fin de l'exercice qu'il faut chercher si le budget s'équilibre. Eh bien! il s'équilibrera malheureusement comme ses frères aînés, par le déficit.

Les autres années aussi, le rapporteur aurait pu constater, superbe, comme son budget se tenait ferme tant que c'étaient de simples chiffres alignés sur des feuilles de papier.

Mais quand l'année était terminée, voici ce qu'étaient devenus ces beaux projets :

1882. Déficit...	42 millions.
1883. Déficit...	85 millions.
1884. Déficit...	145 millions.

M. Roche, le glorieux Roche continuera la série. Faut-il s'en étonner? L'opportunisme peut-il nous donner autre chose que la ruine et la décomposition?

Il faut que cela finisse.

Peuple, tu vas être maître de tes destinées. Tu congédieras bientôt tes mauvais serveurs, et, en nous tirant de ce borborygme, tu auras bien mérité du Progrès, de la civilisation, de la Justice!

Albert PÉTROU.

Il est nécessaire que tout conspirateur contre la liberté du peuple, que tout tyran, que tout aspirant à la tyrannie soit aussitôt condamné à mort.
BRISSON
Conventionnel
(Séance du 16 janvier 1793)

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Le ministre de la guerre chinois
Nous avons annoncé hier que le marquis Tseng venait d'être nommé vice-président du département de la guerre.

L'agence Havas, selon sa louable habitude, ne fait-elle pas erreur? Le nouveau ministre de la guerre ne serait-il pas le quasi homonyme du célèbre marquis Tseng-Kono-Tsinan, qui négociait à Shanghai avec M. Patenôtre, en août dernier, après l'affaire de Bac-Lé!

Le Turkestan chinois formera dorénavant la 19^e province de l'empire et sera gouverné comme le reste de la Chine.

Défaite des Chinois à Kelung
Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante :

Amiral Courbet à ministre marine.
FOU-TCHÉOU, 22 novembre 1884. — Les 13 et 14 novembre, une colonne de 400 hommes et de deux pièces de canon de 4 commandée par le commandant Lange, a attaqué les ouvrages fortifiés récemment établis par les Chinois. L'ennemi a été repoussé avec des

pertes sérieuses. Ses retranchements ont été démolis et ses cantonnements brûlés.

Nous avons eu trois hommes légèrement blessés.

Embarquement de troupes et de matériel à Alger
ALGER, 22 novembre. — Le vapeur *Cheribon*, venant de Marseille et de Toulon avec du matériel de guerre, est arrivé à Alger, à onze heures et a embarqué un bataillon de tirailleurs d'un effectif de mille hommes. L'embarquement des troupes a été rapidement opéré.

Le *Cheribon* reprendra la mer à six heures, à destination de Hai-Phong.

Le vapeur *Cholon* est arrivé à Philippeville ce matin; il a embarqué un bataillon d'infanterie légère d'un effectif de neuf cents hommes à destination de Kelung.

On attend à Alger demain le vapeur *Chandernagor* et mercredi le vapeur *Canton*, qui prendront chacun un bataillon de la légion étrangère d'un effectif de mille hommes.

En route pour le Tonkin
ROCHEFORT, 22 novembre. — L'*Isère*, transport affecté au service régulier du Tonkin, est parti hier soir de Rochefort pour l'Orient.

Au punch offert par la garnison d'Alger aux officiers partant pour le Tonkin, le général d'Auerstaed a porté un toast très patriotique.

C'est faux!

Sous ce titre nous lisons dans l'*Intransigeant* :

M. Ferry ne perd pas son temps.

Depuis trois ans, il cumule les démentis, comme il accumule les mensonges. A Rouen, un de nos collaborateurs lui criait :

— Monsieur le ministre, vous en avez menti!

Alors, le Tonkinois commençait sa carrière. Il l'a continuée. Il a menti sur le Tonkin, menti sur les finances. Il a faussé les procès-verbaux des commissions.

Avant-hier, M. Clémenceau, à l'une de ses assertions, a répondu :

— C'est faux! c'est faux! Je jure que c'est faux!

Que faut-il donc à ce personnage? Des gifles ou des coups de pied dans son... Madagascar?

Informations

BERLIN. — La *Germania* établit que, juridiquement et historiquement, aucune loi n'écarte les princes catholiques du trône de Mecklembourg.

— La cinquième réunion de la commission de l'exposition de 1889 a eu lieu, hier matin, au ministère du commerce, sous la présidence de M. Antonin Proust.

— Faisant allusion aux versions relatives aux projets de lord Northbrook, la *Post* dit qu'il est incontestable que l'Angleterre continuera à garder l'Egypte en payant les frais de l'occupation, mais naturellement le peuple anglais réclame la reconnaissance du protectorat comme compensation de ses débours.

— M. Ballay, le compagnon de voyage de M. de Brazza, délégué technique de la France, a combattu avec raison les prétentions de M. Stanley, dont le but est évidemment de faire perdre à la France tout le bénéfice des découvertes de ses vaillants explorateurs.

— LONDRES. — La question égyptienne reste dans le même état. Le ministère ne se décide à prendre aucun parti et cherche à gagner du temps.

— Avant-hier, la gauche radicale s'est réunie. Il y avait peu de membres présents.

On a décidé que si le gouvernement ne donnait pas des explications suffisantes sur la situation actuelle au Tonkin, le groupe refuserait le vote des crédits et le vote d'un ordre du jour de confiance pour le ministère.

— Monsieur le ministre de l'agriculture a reçu hier matin, à onze heures et demie, les délégués de la Société des agriculteurs de France et des comices agricoles, qui lui ont communiqué les résolutions votées dans les séances de jeudi et de vendredi.

— Le *Daily Telegraph* a reçu de Souakim un télégramme annonçant que Berber a été occupé par les rebelles. Des messagers circulent continuellement entre Tamaï et le camp du Madhi.

— Avant-hier est venue devant la cour d'assises de la Seine l'affaire de M. Lamy, poursuivi de tentative de meurtre contre M. Savary.

La cour d'assises a acquitté M. Lamy.

Bizarre coïncidence

On annonce que M. Emmanuel Arène était assigné pour le 26 de ce mois devant le tribunal correctionnel de la Seine, à raison des violences auxquelles il s'est livré, il y a tantôt deux mois, dans les bureaux du *Radical*.

Or, admirez avec nous les étranges combinaisons du hasard.

Le 26 novembre se trouve être précisément le jour de l'ouverture du conseil général de la Corse dont M. Emmanuel Arène fait partie.

M. Emmanuel Arène ne pourra donc comparaître, le 26 novembre, devant la magistrature de son pays, puisque ce jour-là il fera l'ornement du conseil général de la Corse. Il s'en suit que l'affaire sera remise.

A quand? Aux calendes corses probablement.

Il y a des coïncidences bizarres, n'est-il pas vrai?

ACTUALITÉS

Le gouvernement belge vient de rétablir dans leurs fonctions plusieurs instituteurs qui avaient été destitués par des conseils communaux catholiques, à la suite de la mise en vigueur de la nouvelle loi scolaire.

C'est le commencement de la peur, et peut-être la fin de la réaction belge.

M. le comte Herbert de Bismarck s'est embarqué hier matin à Calais, se rendant à Londres.

S'il pouvait se perdre dans les brouillards de la Tamise. Du diable si nous irions l'y repêcher!

BRUXELLES. — Le bourgmestre triomphe : le service des gendarmes en bourgeois est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

C'est pas le service qu'il fallait suspendre, mais bien le bourgmestre qu'il fallait pendre. Pour une fois, savez-vous, monsieur!

ROME. — La famille royale est attendue ici demain matin à onze heures, revenant de Monza, et en prépare à cette occasion une grande manifestation populaire qui sera grandiose si le temps est beau.

A quand la grande manifestation populaire en faveur de la République. Ce jour-là, il fera beau sous le ciel d'Italie.

BERLIN. — L'empereur Guillaume s'affaiblit de jour en jour. Sa démarche devient de plus en plus incertaine.

Avant-hier, à l'ouverture du Reichstag, le vieux souverain, en descendant du trône, a chancelé et serait tombé sans l'aide de son entourage.

Son trône aussi chancelle un brin. Attendons-nous à les voir sombrer tous deux dans la même tourmente. Et bientôt.

Suivant les informations du *Times*, le baron de Sieglitz, l'archi-millionnaire russe dont nous avons annoncé dernièrement la mort, a légué un capital de 6 millions de roubles, soit 15 millions de francs à la pianiste bien connue, Mme Sophie Menter.

Cadeau de prince à maîtresse.
Quinze millions sur le clavier et quinze millions de moujiks mangent du pain de brouet.

PETIT-POUCET.

Troubles à Paris

SALLE LÉVIS

Hier matin, plus de 5,000 ouvriers sans travail étaient réunis. salle Lévis, convoqués par la commission d'organisation des chambres syndicales.

Dès la première heure, la réunion semblait devoir devenir tumultueuse. De nombreux agents en uniforme circulaient dans la rue Lévis et à l'angle du boulevard extérieur. Parmi les assistants, on remarquait aussi de nombreux agents en bourgeois qui, aussitôt reconnus, furent impitoyablement expulsés.

De violents discours se succèdent; tous ont le caractère anarchiste, nous écrit notre correspondant parisien. Quelques orateurs essaient de parler de conciliation, ils ne parviennent pas à se faire entendre.

Plusieurs orateurs anarchistes escaladent la tribune.

De tous les points de la salle, les cris de: « A mort, Ferry! A la guillotine, le ministère! A bas les hommes du gouvernement! Que l'on pend les Rotschild et les affameurs du peuple! » se sont entendus. Plusieurs échauffés font en ce moment le signe caractéristique du mouvement particulier à la machine de M. de Paris.

Un grand tumulte, une bagarre indescriptible s'en suit; la salle est dans une terrible ébullition. A ce moment, M. Florentin, commissaire de police du dix-septième arrondissement, ceint de son écharpe, fait des efforts inouïs pour calmer cette effervescence; il n'y peut parvenir.

C'est au milieu de ce bruit que l'assemblée, avant son expulsion de la salle, vote la résolution suivante:

Un grand meeting de protestation en plein air aura lieu très prochainement.

Après ce vote et l'expulsion du public, des gardiens de la paix renforcés d'un détachement de la garde républicaine envahit la salle et parvient à mettre un grand nombre d'individus en état d'arrestation; plusieurs personnes sont blessées des deux côtés, parmi eux le commissaire de police et trois agents.

Un peloton de gardes républicains à cheval, précédemment consignés à la caserne de la Pépinière, arrive au trot et occupe les environs de la salle et fait disperser les groupes nombreux qui, en se retirant, continuent à chanter la *Marseillaise*.

Cette réunion a produit dans tout Paris une très vive sensation.

Nous compléterons demain les détails que nous adresserons aujourd'hui notre correspondant.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — MADRID. — Les journaux ministériels disent que le nombre des étudiants et autres personnes arrêtés a été de 143.

Le plus grand nombre sera relâché aujourd'hui, et les autres seront déférés aux tribunaux comme auteurs de troubles.

Le gouvernement est décidé à faire disperser tous les rassemblements.

ANGLETERRE. — LONDRES. — Une dépêche reçue à Woolwich annonce qu'un incendie a détruit à Assinobia (Canada), la résidence de l'évêque, Mgr Anson, ancien recteur de la paroisse de Woolwich. Mgr Anson était absent et on n'a pu rien sauver.

BELGIQUE. — BRUXELLES. — Les nombreux étudiants français qui se trouvent ici en ce moment sont allés déposer des couronnes sur le mausolée des victimes de la révolution de 1830, parmi lesquelles se trouvent beaucoup de Français, et sur le monument élevé à la mémoire des soldats français morts en Belgique en 1870.

ITALIE. — ROME. — Le général Durando, qui a été ministre de la guerre pendant la guerre de Crimée et ministre des affaires étrangères en 1862 dans le cabinet Ratazzi, sera nommé président du Sénat, en remplacement de M. Teochio.

EGYPTE. — Commentant les nouvelles contradictoires du Soudan, le *Post* dit que la seule vraisemblable est celle de la capture de Gordon. Mais le gouvernement anglais désire en différer l'aveu jusqu'au moment où le général Wolseley opérera sa délivrance, en traitant avec le Mahdi.

ALLEMAGNE. — Nous avons reproduit la conversation que l'empereur aurait eue avec M. de Carlowitz sur les progrès des socialistes, et qui, communiquée d'abord au *Standard*, a fait le tour de la presse. M. de Carlowitz dément, dans les *Dresdener Nachrichten*, que l'empereur se soit entretenu avec lui à ce sujet.

AUTRICHE-HONGRIE. — La Chambre des magnats a adopté, après un débat spécial, les bases des réformes proposées par la Chambre des députés.

La comtesse de Chambord est arrivée le 20 à Goritz, où elle passera l'hiver.

MAROC. — Le sultan du Maroc a envoyé à Tanger un émissaire spécial qui est chargé, suppose-t-on, de conférer avec M. Ordega.

L'enrôlement des troupes est très actif dans le Fez.

Le sultan a demandé de nouveaux contingents aux provinces.

LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE

sous la République opportuniste

SÉQUESTRATION

Voir les numéros du 19, 20, 21, 22, 23 et 24 courant

Voici l'interrogatoire que nous avons promis hier de publier:

L'an mil huit cent, etc., nous faisons grâce à nos lecteurs des banalités usuelles, à comparu M^e Goutorbe, avoué constitué par la dame X..., épouse du sieur Borgat, lequel nous représente;

1^o L'expédition d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Lyon, le trente octobre mil huit cent quatre-vingt, lequel jugement ordonne la convocation d'un conseil de famille dudit sieur Borgat et nous commet pour procéder à son interrogatoire;

2^o L'expédition de la délibération dudit conseil de famille, prise sous la présidence du juge de paix du 3^e canton de Lyon, à la date du dix-sept novembre dernier;

3^o Notre ordonnance rendue sur requête, fixant pour ces jour et heure ledit interrogatoire;

4^o L'original de la sommation faite au sieur Borgat, par exploit de l'huissier Caen, de Lyon, en date du sept décembre courant, d'avoir à se tenir prêt à subir son interrogatoire en la maison de santé du docteur Binet, où il est actuellement enfermé; Et ledit M^e Goutorbe nous a requis de nous transporter avec M. le procureur de la République, en ladite maison de santé, et il a signé: GOUTORBE.

Nous, juge-commissaire, avons donné acte à M^e Goutorbe de sa réquisition, et nous sommes transportés avec M. Félagaud substitut (on ne dit pas si c'est l'ancien imprimeur de l'évêché et des jésuites), et notre greffier, en la maison de santé Binet, où nous avons trouvé le sieur Borgat que nous avons interrogé de la manière suivante:

D. — Comment vous appelez-vous?

R. — Borgat, Jean-Antoine.

Au moment de procéder à son interrogatoire, M. Borgat nous remet une plainte qu'il donne à M. le procureur de la République, dans laquelle il réclame contre les mauvais traitements dont les malades placés chez M. Binet, et lui-même personnellement ont été victimes à diverses reprises.

Il aurait reçu des coups, et on lui refuserait même certains vêtements pour se vêtir.

Nous lui demandons s'il est marié, et s'il a des enfants et nous l'informons du but de notre visite.

R. — Je suis marié et j'ai une fille mariée à M. X..., huissier; mais, depuis plusieurs années, j'ai de mauvais rapports avec ma femme et mon gendre.

D. — Quelle est la cause de ces mauvais rapports?

R. — Ma femme et mon gendre ont voulu me dépouiller, soit de mes papiers ou de mes créances. Je suis créancier de mon gendre et l'on m'a pris les titres de ces créances. D'ailleurs, je ne sais pas pourquoi on me retient ici. Je désire être mis en liberté et me retirer chez MM. Sève et Luc, mes parents.

J'ai quitté la France à la suite de difficultés amenées par un sieur Ziéliniski; je suis allé résider en Suisse et j'ai fait les formalités nécessaires pour me faire naturaliser; par conséquent, ma situation n'est pas régulière et n'a pas de motifs. On aurait dû me faire extraditer suivant les lois, et le conseil de famille qui a été réuni n'est pas valablement constitué, parce qu'on y a appelé mes débiteurs et l'on a exclu mes plus proches parents.

Je suis allé à Paris, j'ai vu le secrétaire de M. Andrieux et M. Macé, auxquels je

me suis plaint d'une dépêche de ma femme. M. Macé m'avait engagé à quitter la France; c'est ce que j'ai fait, et je n'y suis revenu que sur la promesse de M. le procureur général de Lyon de me faire arranger mes affaires et sur sa déclaration expresse qu'on me laisserait complètement libre. Si l'on ne me remet pas en liberté, je serai obligé de commettre des actes de violence et je serai en droit de le faire.

D. — Depuis combien de temps êtes-vous huissier, et par suite de quelles circonstances avez-vous cessé ces fonctions?

R. — J'ai acheté mon étude en 1860. J'ai exercé convenablement mes fonctions pendant dix-huit ans. Je gagnais près de quatre-vingt mille francs par an, et j'ai acquis de cette façon une fortune qui s'élève à six cent mille francs; mais j'accuse le bureau des huissiers.

La création du bureau des huissiers, rue Mulet, 12, a été la cause de ma démission, à raison du préjudice qu'elle me causait, et j'ai besoin d'être libre pour pouvoir lutter et suivre un procès contre la Société que représente le sieur Ziéliniski à Lyon; c'est une grosse affaire.

La longueur de cet interrogatoire et l'exiguïté de notre format nous obligent à renvoyer la deuxième partie de cet interrogatoire à demain; mais nos lecteurs peuvent déjà se rendre compte qu'il n'y a là aucune réponse dénotant un dérangement du cerveau. La suite, nous en avons la ferme conviction, leur fera partager notre opinion, c'est que M. Borgat n'a jamais été dans une situation d'esprit motivant son incarcération.

(A suivre.)

DERNIÈRE HEURE

PARIS, 10 h. — Une épidémie mortelle est signalée dans quelques districts du nord-ouest de la Virginie avoisinant le Kentucky.

A la suite de la sécheresse, les habitants ont bu de l'eau de source, qui a produit une épidémie aussi meurtrière que le choléra. Plusieurs familles ont péri.

11 h. — A la suite de plusieurs attaques des Chinois contre les canonnières la *Trombe* et la *Revoluer*, à Douoc, sur la rivière Claire, une colonne sous le commandement du colonel Duchesne les a mis en déroute complète.

Nous avons eu huit tués, dont un officier, et vingt-cinq blessés.

Minuit. — BRUXELLES. — Les deux fractions du parti libéral sont en ce moment en ébullition par suite du renouvellement prochain du comité de l'association.

M. Martin-Feuille fait opérer en ce moment, paraît-il, la révision des dossiers des condamnés politiques depuis une dizaine d'années.

ÉCONOMIE POLITIQUE

L'Impôt, l'Emprunt et le Budget

L'Etat, pour administrer, diriger, veiller au salut de tous, a besoin de nombreux citoyens qui consacrent à ses travaux leur temps et leur existence. Il faut donc qu'il

merci! — une menace pour leur liberté de conscience.

Les uns et les autres ont pris peur; le danger commun les a réunis; ils se sont tendu la main, et à l'heure qu'il est, une étroite alliance et conclue... Cette alliance, si l'on n'y prend garde, amènera la ruine de l'Espagne!

L'hidalgo eut un sourire d'incrédulité.

— Ah! vous croyez que j'exagère! reprit Cotterel. Ne vous y trompez pas, cependant: si, jusqu'à ce jour, les Flamands, malgré leurs continuelles émeutes, ont été aussi facilement contenus, c'est parce qu'il n'existait aucun lien, aucune entente entre leurs cités. Divisés par des haines de clocher, par des rivalités de communes, par des jalousies de métier que, d'ailleurs, nous entretenons avec soin, les villes se soulevaient isolément, sans jamais s'inquiéter de leurs voisins.

Quand le tocsin éclatait à Anvers, Liège s'endormait paisible; quand Bruges se révoltait, Gand déposait les armes... De ce manque de solidarité découlait leur faiblesse, et notre force, à nous!

Mais, voici qu'une confédération formidable rallie en un vigoureux faisceau tous les intérêts épars!... Au peuple irrité contre la domination étrangère, elle fournit l'occasion de se déclarer et de se choisir des chefs!... A la noblesse ambitieuse, jalouse

de ces mêmes étrangers, elle offre une chance de ressaisir son autorité perdue!... C'est en fait!... Que les dix-sept provinces persistent dans leur union et il nous sera désormais impossible d'en frapper une sans blesser les autres, et l'on pourra prévoir le moment où elles se lèveront comme un seul homme au premier signal!

— Mais, demanda Diégo Diaz, la confédération dont parle Votre Seigneurie existe-t-elle réellement? Est-il bien constaté que deux partis, que dis-je! deux religions aussi hostiles l'une à l'autre...

— Comment! interrompit l'archidiacre, vous ignorez donc le fait inouï qui a lieu, il y a sept semaines, à Bruxelles? C'était le 5 avril dernier. Trois cents gentilshommes catholiques se sont présentés au palais et ont lu un manifeste à la gouvernante des Pays-Bas. Ce document, signé de deux mille noms choisis parmi les plus illustres de la Hollande et de la Belgique demandait impérieusement l'abolition des édits contre les protestants et le renvoi des inquisiteurs.

— Je devine le reste, fit amèrement don Diaz. Madame Marguerite est femme... elle fut épouvantée... elle céda!

L'archidiacre eut un sourire sinistre.

— Madame Marguerite est femme, répéta-t-il, et ce n'est pas pour rien qu'elle a été nourrie dans les ruses italiennes.

Elle comprit qu'il fallait amuser et caresser cette révolution grondante, jusqu'à l'heure où on la livrera endormie et garottée à la hache du bourreau... Madame Marguerite feignit de céder.

Moins patient qu'elle, par exemple, un de ces gentilshommes, le noble comte de Berlaymont, laissa tomber, du haut de l'estrade, sur les insolents solliciteurs, la dédaigneuse épithète: *Pauvre gueux!*

Cette épithète, les députés la ramassèrent fièrement; ils l'ont gardée; ils s'en parent comme d'un titre d'honneur.

— Ils triomphent et ils nous bravent, fit l'archidiacre d'une voix sombre. Puisque vous arrivez d'Anvers, vous avez sans doute en traversant le pays, constaté l'insultante attitude prise par nos cités flamandes! Ce ne sont plus ces ruches industrieuses, toutes retentissantes du bruit des métiers et de la chanson du tisserand. Plus de travail, plus de soumission, plus de discipline, mais un sourd esprit de dénigrement, mais une sorte de licence menaçante. L'artisan discute et le bourgeois péroré; l'on se rit tout haut des ordonnances, et tout bas du souverain légitime. Enfin, les édits inexécutés expirent, comme des balles mortes, au milieu des populations indifférentes.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'AVENIR (62)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PREMIÈRE PARTIE

Le Diable à Tournai

(Suite.)

— Par le sang du Christ! interrompit don Diaz, ils iront au bûcher et à la potence, Monseigneur! N'est-ce pas justement pour parer à ce mal, que Sa Majesté catholique a rétabli l'Inquisition dans ce pays? Du fond de son Escorial, ne fumette-t-elle édit sur édit contre ces mirérables hérétiques?

— Il est vrai, dit Cotterel. Mais, il faut l'avouer, ces mesures ont encore surexcité les esprits.

Dans ce rétablissement du Saint-Office, les mécontents ont cru voir un prétexte du roi pour resserrer leur servitude; les réformés y ont vu, eux, — et avec raison, Dieu

es rémunère, et pour cela il lui faut de l'ar-

rent. De là « l'impôt », ainsi appelé parce que
il ne peut s'y soustraire, une fois qu'il a
été consenti et déterminé suivant certaines
règles inhérentes à la constitution politique
administrative du pays, du moins dans
un pays qui n'est pas livré à l'action sans
contrôle du despotisme et de l'arbitraire.
L'impôt est donc un prélèvement opéré sur
le travail ou la fortune des citoyens. Il doit
être prélevé sur le revenu et non sur le fond
productif. De plus, il doit être aussi modéré
que possible, connu d'avance de tous, facile
à percevoir, difficile à éviter, propor-
tionnel aux revenus et perçu à des époques
régulières et connues. Il doit porter sur tous les
citoyens qui sont en état de le payer, puis-
qu'il est le moyen par lequel tous les citoyens
reçoivent la protection de l'Etat et participent au bienfait de ses
services généraux.

Point d'exemption en bas, à moins d'in-
gence démontrée; point d'immunité en
haut. — Mais où est la justice en matière
d'impôt? — Est-ce dans la fixité, dans la
proportionnalité ou dans la progression? —
L'impôt « fixe » serait le même pour tout
le monde, pauvres ou riches; rien ne serait
plus anti-égalitaire que ce mode d'im-
pôt, le plus injuste de tous.

L'impôt « progressif » serait une taxe
qui augmenterait avec les fortunes, qui
traiterait la fortune publique à la discrétion
du législateur. Rien n'empêcherait qu'elle
devienne, entre les mains d'un Etat ré-
volutionnaire, un instrument tout forgé de
confiscation; même établie avec modéra-
tion, elle présenterait le grave danger de
encourager l'épargne en sévissant contre
le capital, et de déterminer l'exportation à
l'étranger des capitaux du pays, qu'il suffit
d'un prime assez légère pour les
attirer au dehors. C'est assez dire que la
justice, en matière d'impôt, est dans la
proportionnalité. — Enfin, comme l'a si
bien dit J.-B. Say: « Le meilleur des plans
de finance est de dépenser peu, et le meil-
leur des impôts est le plus petit ».

Malheureusement, avec les charges dont
sont grevés les grands Etats modernes, on
ne peut guère espérer d'arriver à des bud-
gets aussi légers qu'il serait à désirer. Mais
on peut tout, au moins, et l'on doit réduire
les dépenses autant que possible, en sup-
primant toutes celles qui ne sont pas d'une
véritable nécessité (1).

Le budget qui fixe l'impôt est établi cha-
que année, en France, par le ministère des
Finances.

On entend par budget le compte des res-
sources et des dépenses annuelles d'un Etat.
Chez nous, il est voté tous les ans par les
chambres. Il comprend les recettes et les
dépenses.

Les recettes viennent des impôts, qui se
divisent en impôts directs et indirects.

Les impôts directs sont nominatifs; ils
portent sur la propriété foncière, mobilier,
portes et fenêtres.

Les impôts indirects portent sur les con-
somptions, vins, liqueurs, etc.

(1) Nous renvoyons nos lecteurs, pour la
question si controversée de l'impôt sur le re-
venu, à un article qui a paru sur ce sujet dans
le numéro du 2 octobre.

Si l'impôt est insuffisant et que l'Etat ait
besoin d'argent rapidement, il contracte un
emprunt. Il en sert ensuite la rente, en pré-
levant les intérêts sur les impôts futurs.

Ceux qui ont prêté de l'argent à l'Etat
sont rentiers de l'Etat et sont inscrits de ce
chef sur le Grand-Livre.

Inutile d'ajouter qu'il faut beaucoup de
précautions dans l'emprunt. Il tire de la cir-
culation le capital courant; il conduit à des
dépenses inutiles. On doit donc contrôler
rigoureusement son emploi, car il peut amener
la ruine de l'Etat.

Pour toutes ces raisons, on peut dire que
l'emprunt est bon quand on ne peut pas
faire autrement. C'est la suprême ressource
des gouvernements prodigues et impré-
voyants.

Raoul LUÇAY.

MENUS PROPOS

Entre jeunes femmes :

— Ma chère, depuis mon mariage, je ne
fais plus ma prière le soir, avant de me
coucher. Et toi.

— Moi?... je n'en dis qu'une, à mon
mari : *Veni creator...*

Mlle de Chastegry a reçu la déclaration
d'amour d'un adorateur passionné.

Elle répond, indignée :

— Monsieur, je vous renvoie votre lettre.
Les inconvenances dont elle est remplie
d'un bout à l'autre me font un devoir de
ne pas la lire.

A TRAVERS LYON

Le scrutin de liste. — Une circulaire mi-
nistérielle, à la date d'hier, vient de demander
aux préfets une liste générale des journaux,
petits ou grands de leurs départements, qui
défendent le scrutin de liste et ceux qui le com-
battent.

L'ex-journaliste M. Massicault peut signaler
à Waldack l'*Avenir* parmi les journaux qui le
combattent.

Pour ce qui est de savoir si notre journal est
« petit ou grand », nous pouvons également
rassurer notre bienveillant préfet sur le sort de
cette feuille modeste, mais indépendante, qui
ne tardera pas à paraître en grand format.

On active en ce moment les études de la
ligne de Saint-Clair à Sathonay qui doit relier
le Lyon-Genève à la ligne de Bourg par les
Dombes.

Conseil municipal. — Mardi 25 courant,
à huit heures du soir, séance publique du con-
seil municipal.

Faculté de médecine. — Nous apprenons
que, par décision ministérielle, M. Paul Re-
nard est nommé préparateur de médecine lé-
gale à la Faculté de médecine et de pharmacie
de Lyon.

— Sont nommés boursiers près de la Faculté
de Lyon, pour la médecine : MM. Chapoix,
Lacroix, Courtot, Adenet; pour la pharmacie,
MM. Michon et Banat.

Nominations universitaires

Faculté de médecine de Lyon

M. Bessac est maintenu dans les fonctions de
préparateur du laboratoire de physique.

M. Vallas, aide d'anatomie, est chargé des
fonctions de professeur.

MM. Rochet et Albertin sont chargés des
fonctions d'aides d'anatomie.

Faculté des sciences de Lyon

M. Guillet, bachelier ès sciences, est nommé
préparateur de physique.

Lycée de Lyon

M. Boël, ancien professeur de septième, est
nommé professeur honoraire.

Sont nommés maîtres répétiteurs au lycée de
Lyon :

M. Haaz, maître répétiteur au lycée de
Tours;

M. Daloz, licencié ès sciences physiques;

M. Dassignole, maître auxiliaire au lycée de
Lyon;

M. Maure, maître répétiteur au lycée d'A-
gen;

M. E. Evenon, maître répétiteur au lycée de
Bordeaux;

M. Blesset, maître répétiteur au lycée de
Bourg;

M. Movasse, maître répétiteur au lycée de
Dijon;

M. Laborde, maître répétiteur au lycée de
Dijon.

Les jeunes soldats de la classe de 1883, les
ajournés des classes de 1882 et de 1881 recon-
nus, cette année, propres au service, et les
jeunes gens des mêmes classes dont les sursis
d'appel sont expirés, seront appelés à l'activité
aux dates ci-après indiquées :

Les hommes appartenant à la deuxième por-
tion du contingent, le 4 décembre prochain;

Ceux de la première portion, appartenant à
l'armée de terre, les 8 et 12 du même mois;

Et ceux affectés à l'armée de mer, le 4
décembre.

Les jeunes gens soumis à l'appel qui auront
pris part à des concours de tir ou de gymnas-
tique, en France ou à l'étranger, devront être
invités à se présenter au corps porteurs des
diplômes de prix de tir ou de gymnastique qui,
auraient pu leur être délivrés.

Vagabondage. — Dans la soirée d'hier, la
nommée Céline Moreau a été arrêtée dans un
restaurant de la rue de Chartres, sous la double
prévention de vagabondage et d'interdiction
de séjour.

Cette femme, qui cacheait son véritable nom,
a été conduite au dépôt par des gardiens de
la paix qu'on avait requis à cet effet.

Les nommés César Divot et Emile Lebau-
ont été arrêtés également pour le même
délit.

Filouterie. — Hier, à une heure, le nom-
mé Pierre Danvergne, a été arrêté sur la
requisition de M. Levet, cafetier, cours Char-
lemagne, 8. Cet individu, qui était en état
d'ivresse, refusait de solder une dépense de
0,80 centimes qu'il venait de faire en compagnie
d'un camarade.

Les agents l'ont conduit à la permanence.

Tombée de faiblesse. — Hier, à 3 heures
du soir, le nommé Jacques Ferchaud, pris
d'un malaise subit, est tombé sur la place des
Cordeliers. Relevé aussitôt par les témoins de
cet accident, il a été reconduit à son domicile
après les premiers soins.

Faits divers. — Hier matin, la voiture de
M. Ternier marchand de vieux métaux, trouvée
abandonnée par son conducteur sur la voie
publique, a été conduite en fourrière, par les
soins des gardiens de la paix.

ENTRETIEN CIVIL

Madame veuve Hurlet et les amis et connais-
sances de sa famille ont l'honneur de vous
faire part de la perte douloureuse qu'ils vien-
d'éprouver en la personne de

Monsieur François HURLOT

leur époux, parent et ami, décédé le 23 no-
vembre 1884, âgé de 63 ans.

Ils vous prient de vouloir bien assister à ses
funérailles qui auront lieu demain, 24 du cou-
rant, à 10 heures 3/4.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue
de Fleurieux, 6, pour se rendre directement
au cimetière de la Guillotière.

Cercle de Saint-Just

Hier, le Cercle des Travailleurs de Saint-
Just était en fête. De nombreux amis, parti-
sans de la Libre Pensée de Lyon, avaient ré-
pondu à l'invitation qui leur avait été faite;
la salle était comble, les dames n'avaient pas
oublié d'apporter à cette fête intime l'éclat
que leur présence pouvait lui donner.

La présidence, mise aux voix, c'est le ci-
toyen Kremer fils qui est désigné, ayant pour
assesseurs les citoyens Blanc et Langlade. Le
citoyen Perrin, l'intelligent organisateur de la
conférence, est nommé secrétaire.

Le citoyen Filleron prend le premier la pa-
role; il fait très chaudement l'éloge de la
religion. Plusieurs passages de son discours
sont soulignés par de vifs applaudissements.
Le citoyen Filleron a eu un réel triomphe.

Notre rédacteur, le citoyen Pagès, quoique
souffrant, trouve le moyen de passer les
assistants par une chaleureuse improvisation.

Le citoyen Martin, répondant à une question
politique, dans une courte allocution très
serrée, très incisive, bonde d'arguments,
donne la note exacte de ce qu'était le 5^e ar-
rondissement au point de vue électoral.

Dans des termes très précis il a expliqué
quelle conduite devait tenir le 5^e arrondisse-
ment aux prochaines élections.

Plusieurs autres orateurs se succèdent à la
tribune. Ce n'est qu'à 5 heures que la séance
est levée. La soirée se continue par un concert
suivi de tombola.

A. T.

AVIS. — En présence de la crise ouvrière
qui sévit, les mandes d'ouvriers et d'ouvrières
se sont réunies au prix de 50 centimes l'annexe;
s'adresser tous les jours, de 8 heures du matin à
5 heures du soir, rue Quatre-Chapeaux, 11, et de
5 heures à minuit, cours de la Liberté, 70.

TEINTURE LYONNAISE

Réponse au questionnaire de la Commission
parlementaire des 44, nommée pour étu-
dier les causes de la crise industrielle.

(suite)

DEUXIÈME QUESTION

En temps normal, combien d'ouvriers occupés ?

La teinture, à Lyon, compte 5,000 travail-
leurs, et, quand le travail marche, 3,500
trouvent d'occupation, mais cela ne dure pas,
car, depuis que notre industrie emploie des
machines, elles suppriment le travail pendant
six mois de l'année à 2,000 ouvriers et plus
pendant neuf mois au moins à 1,500 autres.

LE

MALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Tout à sa jalousie, il n'entendit pas un
mot du premier acte. Les acteurs lui fai-
rent l'effet tantôt de fantômes, tantôt de
pionnettes. A la scène III, il cessa mé-
me de regarder la rampe pour tenir obsti-
nément sa jumelle tournée vers l'avant-
scène, où se donnait pour lui sa seule
présentation susceptible de l'émou-
ver.

Le rideau tomba pour la première fois
de sa vie, et il eut trace d'officier dans la loge
de Yvonne, qui lui sembla rêveuse et même
tristesse. Peut-être comptait-elle sur la
présence du fils du duc d'Etrégnay et dé-
voit-elle sa déception.

— Moi aussi, j'ai attendu deux nuits,
dit-il, et personne n'est venu. A son
tour de souffrir un peu.

Mais cette vengeance l'atteignait autant
qu'elle, puisqu'alors il souffrait à cause
d'elle, et qu'elle maintenant elle souffrait à
cause d'un autre.

Malgré le danger d'une excursion dans
les escaliers du théâtre, il grimpa aux trois-
sièmes galeries, afin de le logner d'en
haut.

Il n'avait pas encore mis sa jumelle au
point qu'il avait déjà distingué dans la loge
un jeune homme blond et rasé de frais, dont
l'habit noir couvrait la robe mauve d'Y-
vonne, dans une conversation qui lui sem-
bla de la plus criminelle familiarité.

Quant au père, le duc d'Etrégnay, petit,
gros et évidemment très dégénéré depuis
les croisades, il parut à Roderic plus fait
pour débiter de la mercerie que pour endos-
ser l'armure de François I^{er}.

Le père et le fils occupaient vraisembla-
blement la loge d'en face et étaient venu
en attendant le lever du rideau, rendre
visite au marquis, leur créancier politi-
que.

Roderic se retint à un support en fer, de
peur de céder à l'envie qui le gagnait de se
précipiter dans l'orchestre des musiciens
qui étaient allés boire des chopes.

Il se fit heureusement « une raison » et
résista à l'entraînement funèbre qui le pou-
sait à s'ensevelir dans une contre-basse.
Tant qu'il avait aimé Yvonne avec le pla-

tonisme d'un adorateur destiné à demeurer
éternellement à douze cents pieds au-des-
sous de son idole, il n'avait ressenti contre
le vicomte de Bourueil que des jalousies
relatives. Puisqu'elle ne pouvait être à lui,
autant qu'elle fût à celui là qu'à un autre.
Mais depuis, l'ascension s'était accomplie;
les douze cents pieds avaient été franchis
d'un bond de tigre affamé. Yvonne lui avait
dit : Je t'aime! je ne serai qu'à toi! Elle
lui avait promis sa main, elle lui avait offert
plus encore. Du temps du vicomte, elle le
dédaignait. Actuellement, elle le trompait.
La trahison rétablissait les distances que
l'amour avait rapprochées. A cette heure,
Bourueil le prétentieux, Bourueil le black-
boulé était presque un ami. Il n'était pas
loin de le regretter et d'aller se jeter dans
ses bras, en lui disant :

— Pleurons ensemble.

Cependant on frappa les trois coups, et
il se vit forcé d'arracher sa jumelle à cette
contem. lation désespérante.

En redescendant pour regagner sa ban-
quette, il passa devant une glace, dans la-
quelle il jeta un coup d'œil sur sa personne
lâchée et méprisée. L'examen fut doulou-
reux. Sous sa casquette griseuse et dans
son vêtement blanchi aux manches par le
contact des cloisons plâtres de la troisième
galerie, il se fit horreur.

J'ai l'air d'un souteneur de filles, se dit-il.

La comparaison avec cet élégant et riche
gentilhomme, bien autrement de race que
l'intrigant vicomte, était si défavorable
pour Roderic, accouré comme un voleur
et défiguré par le chagrin, qu'il n'eut pas
le courage d'attendre la fin de la pièce. Il
s'enfuit du côté du contrôle, qu'il franchit
sans prendre de contre-marque et mit le
cap sur la rue de la Chaise, où il aborda
vers neuf heures et demie, sans être en état
de dire si la pièce dont il avait essayé un
acte était un drame, une opérette, un vau-
deville ou une tragédie.

Le lendemain, en se mettant intention-
nellement à la fenêtre de sa chambre,
Yvonne vit Roderic dans la cour les joues
si pâles, le visage si défait qu'elle sentit
un sanglot de pitié lui monter à la gorge.
Elle le jugea d'ailleurs, sur son attitude, à
point pour le faire capituler.

Elle descendit délibérément et, l'aper-
çant sans affectation, elle lui dit tout haut :

— J'irai aujourd'hui faire un tour de bois
avec les enfants. Vous sellerez la jumelle.

Cette injonction s'adressait elle au do-
mestique ou à l'ami? Il répliqua pour se
renseigner à cet égard :

— Dois-je accompagner mademoiselle?

— Sans doute, fit-elle.
Et elle remonta pour le déjeuner.

(A suivre)

Il reste 1,500 ouvriers qui ne sont pas déplacés par le manque de travail, mais qui ne font en moyenne que 240 journées par an, il y en a donc 3,500 qui végètent.

TROISIÈME QUESTION

Quel est le nombre d'heures de travail ?

Dans notre industrie, l'ouvrier porteur d'un livret de trinturier travaille dix heures par jour ; les manœuvres, les apprentis, les femmes, douze heures ; il y a pourtant quelques exceptions, car, dans certaines maisons, les susdits ne travaillent qu'onze heures.

M. le ministre du commerce, dans un Questionnaire adressé dernièrement à toutes les corporations, demandait s'il n'y avait pas lieu de modifier la loi du 9 septembre 1878 pour le travail journalier des adultes, que ladite loi porte à douze heures. Nous avons répondu que nous étions partisans de fixer la journée de travail à 10 heures pour toutes les industries et qu'il y ait égalité pour la femme et les enfants, c'est-à-dire qu'ils rentrent dans le droit commun.

(A suivre)

Lyon, le 14 novembre 1884.

Nous avons omis de publier une lettre que nous avons annoncée il y a quelques jours ; nous nous empressons de la publier aujourd'hui :

Monsieur le rédacteur de l'Avenir,

L'enseignement primaire n'est pas encore affranchi de la tutelle cléricale. Vous pouvez prendre des informations, car, moi, je ne veux nommer personne, et vous verrez que la plupart des directeurs des écoles primaires de Lyon conduisent les enfants au catéchisme ou les font conduire par leurs adjoints.

Il en est plusieurs également qui, en cela, fidèles serviteurs du curé, surveillent les enfants à la messe et informent leurs élèves, après un ordre du tonsuré, qu'il y aura confession tel ou tel jour.

Prenez également ceux qui parlent journellement du bon Dieu à leurs élèves (il est vrai que les livres en usage dans les écoles de Lyon sont passablement imbus d'idées religieuses), et vous aurez une belle collection d'instituteurs laïques, qui me paraissent tout simplement des représentants du curé dans l'école.

Donnez des frocs à ces hommes et vous aurez de vrais frères ignorants.

Les instituteurs vraiment dénués d'idées religieuses sont très rares. C'est bien malheureux pour cette jeunesse qui pousse et qui est l'espoir de la démocratie.

Un instituteur ennemi de la superstition et lecteur de l'Avenir.

DEMANDE D'EMPLOI

Un ex-sous-officier marié, âgé de 48 ans, demande un emploi de concierge dans un hôtel ou une maison bourgeoise.

Ecrire rue Cuvier, 145, aux initiales F. G.

Tribune libre

La Commission exécutive des syndicats lyonnais nous écrit pour nous dire qu'elle proteste contre la conduite du citoyen Oddoux, directeur de la commission civile des maçons, qui, d'après un de vos articles, aurait agi sagement vis-à-vis des ouvriers sans travail.

La Fédération laisse à l'appréciation de tous les travailleurs la valeur de la conduite du directeur de la commission civile des maçons, étant suffisamment édifiée à son égard.

Pour la Fédération : PERRILLAZ.

Comité électoral des républicains radicaux socialistes du 1^{er} arrondissement. — La commission de renseignements est convoquée pour lundi 24 novembre, café Bressand, place Morel, à huit heures et demie. Prière aux citoyens qui en font partie d'être exacts. PINARD.

Le Cercle des travailleurs de St-Just a versé entre les mains du citoyen Barras la somme de 10 fr. 65 au profit des ouvriers sans travail.

Teinture lyonnaise. — La commission électoraire du citoyen Charvet est convoquée extraordinairement pour lundi 24 novembre 1884, au local de la chambre syndicale, rue Gréqui, 137, pour une communication très importante.

Tailleurs et scieurs de pierre. — La Chambre syndicale prévient MM. les patrons et entrepreneurs qui auraient besoin d'ouvriers de s'adresser au nouveau siège social, place Raspail, 4.

Le président : J. BELLOT. Le secrétaire-adjoint : A. DEDIEU.

PROCHAINEMENT L'Avenir de Lyon

PARAITRA EN

GRAND FORMAT

L'AVENIR commencera en même temps, en variété :

L'Assassinat

DE

FUALDÈS

Un des crimes les plus émouvants du dix-neuvième siècle.

AVIS — Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition, dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre 60 bons d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société l'Avenir des Familles, remboursable à CENT francs.

L'ÉCRITURE POUR TOUT LE MONDE

et apprise par soi-même

Depuis des siècles, l'imitation de l'écriture a suivi sa voie routinière ; les doués de la nature seuls arrivaient à posséder cet art. Il fallait un rejeton du scribe Papi pour continuer l'œuvre de l'écriture par l'application des règles invariables du parallélisme.

M. Papi, professeur au Lycée et à l'École supérieure de commerce de Marseille, vient de publier sa deuxième édition du Traité théorique et pratique, qui est le fruit de vingt années de de travail et de sacrifices incalculables.

Cet ouvrage sans rival, et qui paraît pour la première fois depuis l'origine de l'écriture, est sans contredit une véritable merveille, car avec cette méthode, qui est applicable à tous les âges

et à toutes les intelligences, tout le monde, sans exception, apprend seul et sans maître et peut obtenir une écriture élégante, régulière et surtout rapide.

L'auteur a tenu essentiellement à ce que ce traité fût popularisé en l'établissant au prix minimum de trois francs.

Il est en vente chez M. Chardon, libraire, rue Dubois, 5.

Dames réunies.

Bureau de placement gratuit, ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures, 58, rue Chaponnay, au 2^e.

Ou demande des ouvrières brodeuses sur ornements d'église, des bonnes couturières pour tailleuses.

On trouvera dans notre bureau des employés pour maisons de commerce, des domestiques et femmes de ménage.

Groupe rationaliste de la Morale positive

Le groupe donne avis aux familles qui feraient des funérailles civiles qu'un drap mortuaire brodé aux insignes de la Ligue anticléricale est à leur disposition.

On le demandera au moins six heures avant l'enterrement, nanti d'une lettre du décès.

Le drap sera ensuite rapporté à son dépôt, rue Villeroy, 29.

Union de la Teinture lyonnaise et similaires

La commission d'organisation porte à la connaissance des intéressés que la permanence établie rue de Créqui, 137, siège tous les mardis et samedis, de 8 à dix heures du soir, et le dimanche de 9 heures à midi pour toutes les affaires concernant le syndicat.

Une sous-commission siège tous les soirs, de 5 à 7 heures pour recevoir les travailleurs désireux d'obtenir les secours.

Tous les jeudis, réunion plénière de toutes les commissions.

Chambre syndicale des Plâtriers-Pointres

La Chambre syndicale des ouvriers plâtriers et peintres prévient MM. les patrons de la ville de Lyon et de la banlieue qu'ils pourront trouver des ouvriers au siège social, 242, avenue de Saxe (Boulevard dans l'Allee).

NOTA. — Un syndicat est en permanence tous les soirs pour recevoir les offres et demandes de travail, ainsi que les adhésions.

Grand bal de la métallurgie.

La Commission exécutive informe les souscripteurs que leur bal annuel aura lieu le 6 décembre 1884, au palais de l'Alcazar.

Les personnes qui désireraient souscrire peuvent trouver des cartes aux adresses suivantes :

- Maison, café de l'Union, place du Perron.
- Giraud, cafetier, rue de la Charité, 66.
- Fichet, comptoir du Cirque, rue Moncey.
- Thermet, cafetier, cours Lafayette, angle de l'avenue de Saxe.
- Delaquis, cafetier, quai de l'Archevêché.
- Ferrer, rue de Sèze, 4, comptoir de l'Etoile.
- Merle, cafetier, place de l'Hôpital, 2, au siège de la Commission.

Ceux qui désireraient retirer des listes de souscriptions sont priés de venir les mardis, jeudis et samedis, de huit heures à dix heures du soir, et le dimanche, de deux heures à quatre heures, au siège de la Commission, place de l'Hôpital, 2.

Le secrétaire.

Union lyrique
La Société chorale, l'Union lyrique, sous direction de M. Marius Darvière, donnera le dimanche 7 décembre prochain, à 1 heure dans la salle du Casino, son vingt-cinquième concert annuel, au profit de la caisse des traités de la 111^e Société de secours mutuels dite des artistes musiciens de la ville de Lyon, sous la présidence de M. Couard.

L'AVENIR DE LYON
BON
Pour une POLICE de la Société
LE TRAVAIL
INDEMNITÉS GARANTIES :
En cas de mort, 500 Francs
En cas d'incapacité permanente de travail, 500 Fr.
Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.
23 Novembre 1884

Avis Nous engageons les malades atteints de maladies de peau, dartres, exz ma, boutons, rougeurs, démangeaisons, vices et altérations du sang, à nous adresser attentivement la lettre suivante, que nous publions dans leur intérêt :

« Monsieur Bertrand aîné, à Lyon, « A la suite d'un refroidissement, il m'est sorti une quantité considérable de boutons, à la tête, au cou, au visage et aux mains, qui me procurait une démangeaison insupportable. Aucun médicament n'avait pu guérir. — Plusieurs personnes m'avaient conseillé l'usage de votre Sirop de Baume iodé et de votre Baume anti-dartreux de BERTRAND aîné, j'ai le plaisir de vous annoncer mon entière guérison, après un traitement de trois semaines. A titre de reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre. »

« Mme BUISSET, « pâtissier, 165, avenue de Saxe, à Lyon. »
NOTA — Exiger sur chaque produit la signature BERTRAND aîné, car il existe des imitations. Notice gratis. Sirop Fl. 2fr. 50c. 5 fr. Baume 2 fr. ; 10 fr. 75 c. en sus, S'adresser à BERTRAND aîné, Hantzler, succ. 21, place Bellecour, Lyon.

N° 83
L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
24 Novembre 1884
Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.
LE GERANT, J.-B.-A. PAGES
Imprimerie Moderne, cours de la Liberté

L'OUEST
Compagnie anonyme d'assurances sur la vie
Constituée avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement
SIÈGE SOCIAL :
22, rue des Capucines — PARIS
RENTES VIAGÈRES
immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 o/o et plus, suivant l'âge et le délai.
RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES
avec remboursement au décès du rentier du capital de la rente
ASSURANCES PAYABLES
en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.
Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 100 Millions.
S'ADRESSER
Pour tous renseignements à la Compagnie
M. HESS
79, place des Jacobins — LYON

BAINS Centre de Lyon, s'adr. à M. BALLAY, place des Terreaux, 7, au 1^{er}

Liquidation 40 p. 100
LINGERIE, dentelle, broderies, layettes, costumes d'enfants.
103, Rue de l'Hôtel-de-Ville, entresol

PHOTONATURE ET HELIOCHROMIE
Procédés brevetés S. G. D. G.
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
La Société Générale de Photonature exploitant ces deux procédés, les seuls donnant à la couleur une inaltérabilité parfaite et n'ayant à redouter aucune imitation, se recommande aux connaisseurs et amateurs du beau pour ses Portraits artistiques, Reproductions, Agrandissements, etc., etc. Cet important établissement bien situé, livre aussi de la Photographie en tous genres.
SALONS D'EXPOSITION
Rue du Plat, 2, au Premier
MAISON DU PALAIS ROYAL (près le pont Tilsitt)
ENTRÉE LIBRE tous les jours
(DIMANCHE COMPRIS)

LA GRANDE CONCURRENCE
19, rue Hippolyte-Flanarin.
LYON — PRÈS LA RUE D'ALGERIE — LYON
Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

GUÉRISON Radicale et en peu de jours des écoulements récents ou anciens par les Capsules QUET. Traitement facile à suivre, même en voyage. — Injections QUET, hygiéniques, préservatrices, d'un effet assuré dans tous les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède. S'adr. à Lyon, à la pharm. Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5; St-Etienne, ph. Didier, r. République, 29; Grenoble, ph. Chatrousse, p. Grenette; Genève, Burkel frères.

MODES
M^{me} CLÉMENT
87, Grande-Côte, 87
LYON

JOLIE PETITE CHIENNE
de dix mois
Museum renard, couleur jaune clair
A VENDRE
S'adresser : Avenue de Saxe, 199, à la Pharmacie.

CHAPELLERIE PRAD
Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, 40 o/o de rabais. — Nouvel arrivage de 3 60, dernier genre, pour hommes, dames et enfants.
Grand choix de coiffures de voyage exceptionnelles.
Chapeaux fantaisie pour enfants à des prix exceptionnels.
20, Quai Saint-Antoine,

L'AVENIR
44, Rue Ferrandière, Lyon
L. VELLERUT, DIRECTEUR
Café Comptoir, ang. 4 r., loc. 800 fr. 35 fr., b. log. p. 2.500 fr. facil.
Comptoir bien installé, bon log. locat. 550 fr.
Café Comptoir-billard, quar. pop., loc. 30 f. p. j., loc. 800 f. p. 2